

**BIODIVERSITÉ &
RECHERCHE DE PERFORMANCE**

La nouvelle frontière
de l'investissement
responsable

Sienna 
INVESTMENT MANAGERS



PAUL DE LEUSSE
Président Sienna IM

EDITO

Inventer de nouvelles formes d'investissement plus respectueuses pour la nature, placer les entreprises emprunteuses dans un cercle vertueux avec des indicateurs de performance adaptés à leur activité... Autant de défis à relever pour espérer préserver la biodiversité voire la restaurer. L'enjeu est de taille : à l'échelle internationale, plus de la moitié du PIB mondial est directement et indirectement dépendant de la biodiversité. Si cette dernière s'érodait davantage voire s'effondrait, l'ensemble de nos économies périliterait. S'engager en faveur de la biodiversité s'avère donc bénéfique pour l'activité économique. C'est un cercle vertueux qui profite à la fois aux entreprises financées et aux investisseurs.

Évaluer la biodiversité est un exercice délicat notamment en raison de son aspect protéiforme. Son empreinte est locale, diverse et la data multiple en matière de biodiversité. La triangulation de différentes sources de données sera donc essentielle pour en avoir une vision plus globale.

Un sol, des flux d'air, une exposition au soleil ou à l'ombre, la présence ou pas d'une zone humide, une situation en ville

ou à la campagne... La localisation change tout. Et ce, à quelques centaines de mètres près. La dégradation de la biodiversité à un endroit précis ne pourra pas être restaurée ou compensée ailleurs. Aussi, les enjeux de préservation et de restauration de la biodiversité impacteront nos pays, nos écosystèmes locaux, et tout notre cadre de vie.

A l'inverse du réchauffement climatique évalué en tonnes de carbone équivalent, la biodiversité ne peut être mesurée par aucun étalon international. La prendre en compte oblige à penser différemment, à un changement de paradigme. D'où de nouvelles approches basées sur la « soutenabilité forte » des écosystèmes à l'instar de la comptabilité écologique.

Parallèlement, la régulation internationale évolue, incitant les acteurs financiers à être de plus en plus transparents sur leurs impacts, risques et dépendances liés à la biodiversité ainsi qu'à rendre compte publiquement leurs stratégies d'intégration de la biodiversité dans leurs politiques et plans d'actions.

Un engagement de long terme en faveur de la biodiversité

L'ADN de Sienna IM est d'agir aujourd'hui pour protéger l'avenir. Le rôle du groupe est de financer l'économie réelle dans une optique de long terme. Pour y parvenir, il a développé une stratégie RSE ambitieuse, notamment en faveur de la biodiversité ainsi qu'une politique unique d'investissement responsable. Engagé, Sienna IM est un acteur convaincu de la nécessité d'intégrer systématiquement la biodiversité que ce soit au niveau de ses opérations ou de ses investissements, c'est-à-dire en tant qu'entreprise mais aussi comme financeur. Trois thèmes sont désormais systématiquement traités : la biodiversité mais aussi le climat et la diversité. Ainsi l'épargne peut être fléchée vers les projets agissant en faveur d'une économie plus durable.

Le chemin n'en reste pas moins semé d'embûches. La biodiversité est un sujet en devenir, qui gagnera petit à petit en

maturité. Tous les acteurs balbutient et hésitent encore. Face à ces difficultés, Sienna IM continuera d'essayer pour se dépasser. Déjà, en 2024, le groupe a lancé un fonds de dette privée biodiversité. Début 2025, il a mis à jour sa politique biodiversité pour renforcer les engagements pris en tant qu'investisseur en matière de biodiversité. La mise à jour de sa politique force ses équipes à avancer. C'est aussi un moyen de prouver sa responsabilité en tant qu'acteur financier engagé tout en gardant la plus grande humilité.

Lentement mais sûrement, cette progression passe par une sensibilisation de ses équipes, l'implication de ses gérants, mais au-delà du groupe, elle s'étendra à tout l'écosystème. C'est la raison pour laquelle Sienna IM soutient la chaire de comptabilité écologique, hébergée par la Fondation AgroParisTech et participe aussi à la maturation du marché. Par exemple, à la faveur d'une série A en 2021, le groupe a pris une participation dans le capital Iceberg Data Lab, société spécialisée dans les solutions de données en lien avec la biodiversité. Ce geste fort vise à permettre à cet acteur d'émerger en tant qu'acteur européen, français en l'occurrence, spécialisé dans les sujets de biodiversité.

Tous les acteurs sont concernés et pas uniquement les investisseurs ou les entreprises qui préservent ou restaurent directement la biodiversité. Le travail se doit d'être collectif pour pouvoir agir à tous les niveaux : privé, public, universitaire... Enfin l'importance de la donnée doit être soulignée : il est impossible d'agir efficacement en ignorant l'endroit d'où l'on est parti, où l'on veut aller et sans pouvoir mesurer les progrès accomplis. D'où l'importance de cette donnée et du partenariat que Sienna IM a mis en place avec Habitat, fondé sur des données scientifiques. Les entreprises financées par le groupe sont ainsi lancées sur une trajectoire positive de la biodiversité et Sienna IM pourra mesurer leur avancement dans ce cercle vertueux.

#Biodiversity

Notre engagement Biodiversité
scannez ce QR code.



Intégrer la biodiversité : l'impératif de l'investissement durable

Introduire la biodiversité

La biodiversité constitue l'essence vivante de notre planète. Selon la [Convention des Nations Unies](#) sur la diversité biologique, la biodiversité désigne l'ensemble des formes de vie : la diversité génétique (variations génétiques au sein des espèces), la diversité des espèces (diversité des espèces végétales et animales) et la diversité des écosystèmes et leur interaction (variété des milieux naturels tels que les forêts tropicales, les récifs coralliens et les déserts présents sur notre planète). Cette richesse biologique n'est pas seulement une préoccupation écologique, c'est un pilier fondamental qui soutend presque tous les aspects du développement humain. La perte de biodiversité menace d'affecter jusqu'à

50 % du PIB mondial, selon le [Forum économique mondial](#).

Ces ressources vitales s'épuisent et se dégradent à un rythme sans précédent. Actuellement, environ 1 million d'espèces sont menacées d'extinction, 75 % des écosystèmes terrestres ont été considérablement altérés et 85 % des zones humides ont disparu, comme le rapporte le ministère français de la Transition écologique.

Pour les investisseurs, comprendre les implications de la perte de biodiversité n'est pas seulement une question de responsabilité, il s'agit de reconnaître les risques et les opportunités financières.



ALIX FAURE
Directrice ESG
Sienna IM

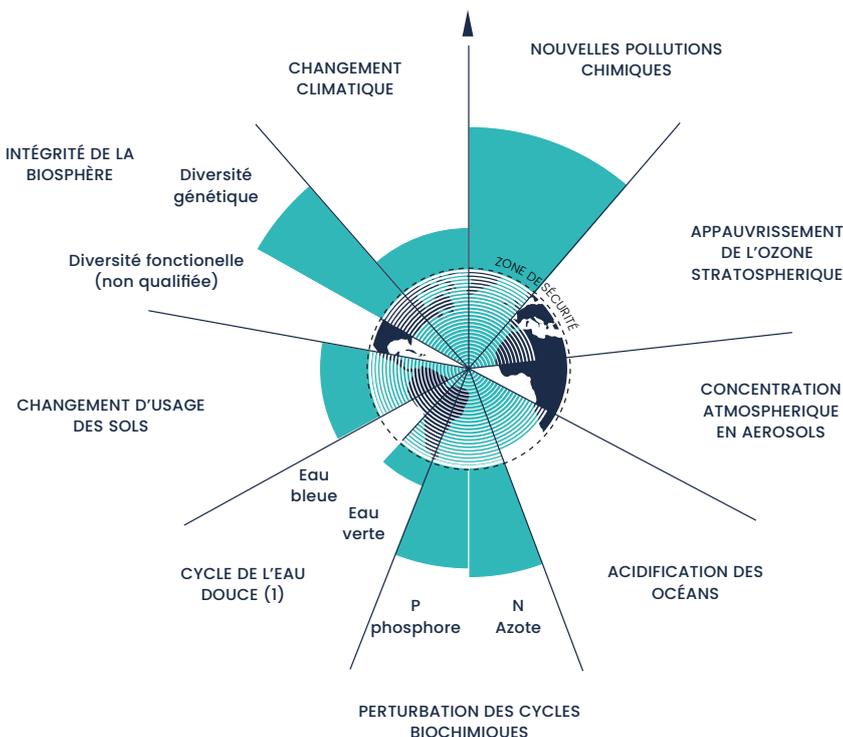
La dynamique essentielle de l'impact et de la dépendance

Il est essentiel de saisir les concepts d'impact et de dépendance à l'égard de la biodiversité pour comprendre comment la perte de biodiversité peut influencer la durabilité à long terme et la performance financière des entreprises. **L'impact** fait référence à la façon dont les activités humaines affectent la biodiversité, tandis que **la dépendance** fait référence à la façon dont le bien-être humain dépend des services que la biodiversité fournit.

Comprendre l'impact sur la biodiversité

Les activités humaines exercent diverses pressions sur la biodiversité, entraînant des impacts importants sur les écosystèmes et les espèces. [La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques \(IPBES\)](#) identifie cinq facteurs directs de perte de biodiversité :

- **Changement d'utilisation des terres :** Le changement d'affectation des terres est la principale influence humaine sur les habitats, englobant des activités telles que la déforestation, l'exploitation minière et l'intensification des pratiques agricoles. Cela modifie la configuration des paysages, entraînant la fragmentation et la perte d'habitats, ce qui peut significativement impacter la biodiversité.



Les limites planétaires en 2022

(1) Utilisation de l'eau bleue (les lacs, les rivières et les nappes souterraines)

// l'eau verte (humidité des sols)

source : Stockholm Resilience Center

— **Surexploitation des ressources naturelles** : L'exploitation non durable d'espèces (surpêche, exploitation forestière) peut épuiser les ressources plus rapidement qu'elles ne peuvent se rétablir, perturbant les écosystèmes et diminuant la biodiversité.

— **Pollution** : Les polluants chimiques, les plastiques et le ruissellement des nutriments provenant de l'agriculture peuvent dégrader les écosystèmes, nuire à la faune et réduire la qualité des habitats.

— **Changement climatique** : La hausse des températures et les changements dans les régimes de précipitations ont une incidence sur la répartition des espèces, les habitudes migratoires et le moment des événements biologiques, ce qui met de nombreuses espèces en péril.

— **Espèces exotiques envahissantes** : Les espèces non indigènes peuvent supplanter les espèces indigènes, les attaquer ou leur apporter des maladies, ce qui entraîne un déséquilibre puis le déclin de la biodiversité locale.

Comprendre la dépendance à l'égard de la biodiversité

Les activités humaines et les entreprises dépendent de la biodiversité pour leurs services écosystémiques essentiels à la survie et au bien-être. Les services écosystémiques sont généralement classés en quatre grands types :

— **Les services d'approvisionnement** comprennent les produits obtenus à partir d'écosystèmes, tels que la nourriture, l'eau douce, le bois, les fibres et les ressources génétiques. Par exemple, l'agriculture dépend fortement de diverses espèces végétales pour la production alimentaire.

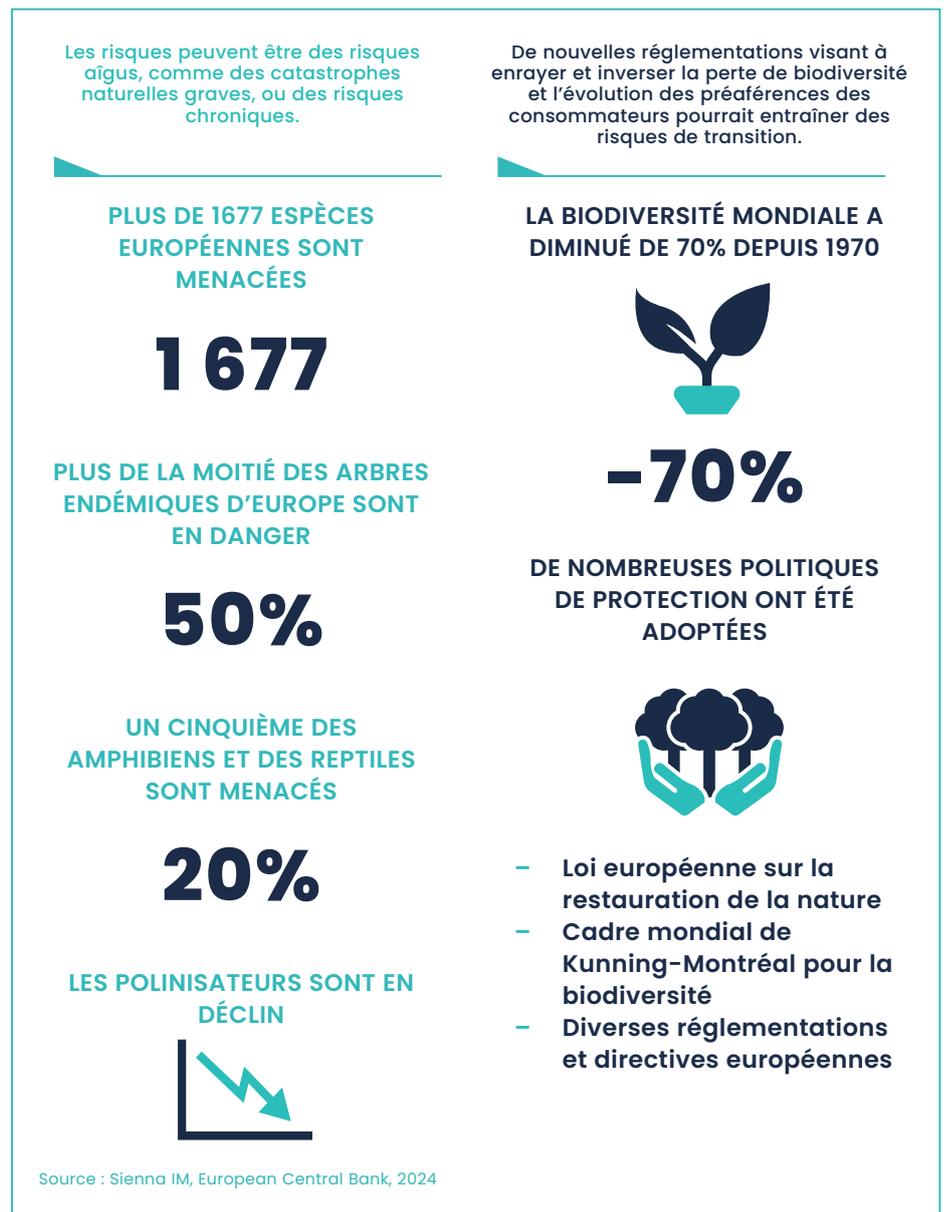
— **Les services de régulation** permettent de réguler les conditions environnementales, telles que la régulation du climat, la purification de l'eau et le contrôle des maladies. Des écosystèmes sains peuvent atténuer les impacts des catastrophes naturelles, telles que les inondations et les sécheresses.

— **Les services de soutien** sont les processus sous-jacents qui soutiennent les écosystèmes, tels que la formation des sols, le cycle des nutriments et la production primaire.

Ces services sont essentiels au fonctionnement de tous les autres services écosystémiques.

— **Les services culturels** contribuent à l'identité culturelle, aux loisirs et au plaisir esthétique. Les paysages naturels et la faune font partie intégrante de nombreuses cultures et offrent des possibilités de tourisme et de loisirs.

La dégradation de la nature, y compris la perte de biodiversité, entraîne des risques physiques de transition pour l'économie européenne et le système financier.



Le lien entre impact et dépendance à la biodiversité et risque financier

Alors que l'économie mondiale reconnaît de plus en plus l'importance de la durabilité, les investisseurs reconnaissent la relation essentielle entre la biodiversité et la performance financière. Les concepts d'impact et de dépendance à l'égard de la biodiversité sont intrinsèquement liés aux risques financiers, notamment à travers le prisme des risques physiques et des risques de transition. Ce lien s'inscrit souvent dans le cadre du concept de double matérialité, qui tient compte à la fois de l'incidence des facteurs environnementaux sur la performance financière et de l'impact des activités de l'entreprise sur l'environnement.

— **Risques de transition** : L'impact des activités d'une entreprise sur la biodiversité peut entraîner des risques de transition, qui découlent des évolutions sociétales et réglementaires vers plus de durabilité. À mesure que le public est de plus en plus sensibilisé aux questions environnementales, les entreprises sont confrontées à une pression croissante pour adopter des pratiques durables. Cela peut entraîner des changements réglementaires, tels que des lois environnementales plus strictes, entraînant des amendes ou des poursuites judiciaires, ou des risques pour la réputation et des changements dans les préférences des consommateurs si les entreprises sont perçues comme irresponsables sur le plan environnemental.

— **Risques physiques** : La dépendance d'une entreprise à l'égard de la biodiversité peut entraîner des risques physiques, qui découlent des impacts directs des changements environnementaux sur les opérations, la chaîne d'approvisionnement et le marché d'une entreprise. Les entreprises qui dépendent fortement des ressources naturelles ou des

services écosystémiques peuvent être confrontées à des perturbations lorsque ces ressources se raréfient ou se dégradent, mettant ainsi en péril leur stabilité financière.

Selon le Forum économique mondial, les industries qui dépendent fortement de la nature génèrent 15 % du PIB mondial (13 billions de dollars), tandis que celles qui ont une dépendance modérée représentent 37 % (31 billions de dollars). Les trois plus grands secteurs fortement dépendants de la nature – la construction, l'agriculture et l'alimentation et les boissons – génèrent près de 8 000 milliards de dollars de valeur ajoutée brute (deux fois la taille de l'économie allemande). Ces secteurs dépendent de l'extraction des ressources naturelles et des services écosystémiques tels que la santé des sols, la propreté de l'eau, la pollinisation et la stabilité climatique. À mesure que la capacité de la nature à fournir ces services diminue, ces industries sont confrontées à des risques importants. Par exemple, 60 % des variétés de café sont menacées d'extinction en raison du changement climatique, des maladies et de la déforestation, ce qui pourrait déstabiliser le marché mondial du café de 83 milliards de dollars par an de dollars et avoir un impact sur les moyens de subsistance des petits agriculteurs.

Au-delà du risque : les opportunités de la biodiversité

Alors que les investisseurs reconnaissent de plus en plus l'importance de la biodiversité, il devient évident qu'au-delà des risques inhérents, il existe d'importantes opportunités à exploiter. Les entreprises qui privilégient la biodiversité peuvent

non seulement atténuer les risques, mais aussi débloquer de nouvelles sources de revenus et améliorer leur position sur le marché. En investissant dans l'approvisionnement durable et les pratiques régénératives, les entreprises peuvent améliorer la résilience des écosystèmes et assurer la durabilité à long terme de leurs chaînes d'approvisionnement. Cet engagement améliore non seulement la réputation de la marque, mais permet également aux entreprises de tirer parti de la demande croissante des consommateurs pour des produits respectueux de l'environnement. Les entreprises qui intègrent la biodiversité dans leurs modèles d'affaires peuvent obtenir des avantages concurrentiels significatifs, mettant en évidence le potentiel de transformation de la biodiversité en tant que moteur d'innovation et de croissance.

Intégrer la biodiversité pour l'investissement durable

En conclusion, la nécessité pour les investisseurs de s'engager dans la biodiversité va bien au-delà des considérations d'impact sur l'environnement ; Il s'agit de reconnaître les risques et les opportunités financières que présente la biodiversité. Alors que les crises interconnectées de la perte de biodiversité et du changement climatique s'intensifient, la compréhension du concept de la double matérialité : l'impact et la dépendance à la biodiversité devient cruciale pour la viabilité financière à long terme.

L'intégration de la biodiversité dans les Stratégies d'investissement

Application chez Sienna IM

La biodiversité est devenue un enjeu central pour les investisseurs soucieux de la durabilité et de la résilience de leurs portefeuilles. Alors que les risques associés à la perte de biodiversité se font de plus en plus matériels, il est essentiel pour les investisseurs d'intégrer ces considérations dans leurs stratégies d'investissement. Cet article explore les approches que les investisseurs peuvent adopter pour intégrer la biodiversité dans leurs stratégies, en se concentrant sur les classes d'actifs des actifs cotés et de la dette privée et en illustrant avec l'approche adoptée chez Sienna IM.



ASTRID LIEDES
Analyste Finance Responsable,
Actifs cotés et hybrides, Sienna IM



ILARIA MANZOCCHI
Analyste ESG,
Sienna IM

L'importance de la biodiversité pour les investisseurs

L'intégration de la biodiversité dans l'analyse des investissements devient un passage obligé pour les investisseurs cherchant à naviguer dans les complexités du paysage financier actuel. Avec l'accélération de la dégradation des écosystèmes, les implications pour la performance financière deviennent plus évidentes. Les investisseurs doivent reconnaître que l'impact et la dépendance des entreprises à l'égard de la biodiversité représentent des risques significatifs, notamment des risques liés à des changements réglementaires, des dommages à la réputation et des ruptures opérationnelles. En intégrant les considérations liées à la biodiversité dans leurs stratégies d'investissement, les investisseurs peuvent identifier des risques et des opportunités qui ne sont pas immédiatement apparents à travers des métriques financières traditionnelles. Cette approche proactive améliore non seulement la gestion des risques, mais aligne également les pratiques d'investissement sur les objectifs de durabilité mondiaux. Engager un

dialogue avec les entreprises sur leurs impacts sur la biodiversité favorise la responsabilité et incite à des améliorations en matière de gestion environnementale, contribuant ainsi à une économie plus résiliente et durable. Alors que la communauté financière reconnaît de plus en plus l'interconnexion entre le capital naturel et la performance économique, l'intégration de la biodiversité dans l'analyse des investissements n'est pas seulement une nécessité éthique, mais un impératif stratégique pour le succès à long terme.

Cadre général d'intégration de la biodiversité

L'exclusion de certains secteurs du portefeuille est la première étape pour réduire les risques liés à la biodiversité, même s'il n'y a pas d'exclusion systématique des secteurs ayant un impact élevé sur la biodiversité ou fortement dépendants de celle-ci. En excluant certains secteurs, comme le tabac, le charbon et les

hydrocarbures non conventionnels, les investisseurs peuvent réduire leur exposition aux risques liés à la biodiversité tout en soutenant une économie plus durable. Cependant, l'exclusion ne doit pas être la seule approche. Il est également important d'intégrer des enjeux biodiversité dans l'analyse ESG – approche développée dans cet article – avant d'engager un dialogue constructif avec les entreprises opérant dans des secteurs à fort impact sur la biodiversité. L'engagement permet d'encourager des améliorations concrètes dans les pratiques des entreprises, tout en favorisant une meilleure compréhension des enjeux environnementaux.

L'intégration de la biodiversité

L'intégration de la biodiversité dans l'analyse des investissements en dette privée et actifs cotés est essentielle pour garantir des décisions d'investissement responsables et durables.

Dette privée

Une approche structurée commence par une analyse approfondie des controverses, permettant d'identifier celles qui sont spécifiquement liées aux enjeux de biodiversité. Cette évaluation est cruciale pour comprendre les risques associés et pour favoriser une sélection plus éclairée des actifs dans les portefeuilles.

De plus, il est crucial de prendre en compte les impacts potentiels sur les zones sensibles en matière de biodiversité, que ce soit à travers un questionnaire ESG lors de la due diligence ou par d'autres méthodes d'évaluation. Cette prise en compte

permet d'identifier et d'évaluer les risques associés aux activités des entreprises et projets financés.

L'intégration de critères tels que la proximité à des zones sensibles et d'autres facteurs pouvant affecter les écosystèmes, comme la gestion des déchets et les rejets dans l'eau, dans l'attribution de la note ESG est essentielle pour prendre pleinement en compte la biodiversité dans l'analyse. Cette démarche permet d'assurer une évaluation complète des risques et opportunités liés à la biodiversité, renforçant ainsi la durabilité des décisions d'investissement.

Clauses d'impact

Dans le cadre de son Fonds Biodiversité, Sienna IM a intégré des clauses d'impact liées à la biodiversité. Ces clauses permettent d'ajuster les conditions financières en fonction des performances environnementales des projets financés. Nous appliquons par exemple pour l'un de nos financements une réduction de 15 points de base si le projet obtient un label de durabilité spécifique à partir d'une date déterminée, et 15 autres points de base si l'exploitation agricole s'est vu délivrer une certification bio de moins de 12 mois, garantissant une production sans intrants chimiques. De plus, une réduction de 10 points de base est prévue si le taux de couvert végétal atteint les niveaux prévus selon une trajectoire de couvert végétal spécifique à une date donnée. Ces mesures incitent les entreprises à améliorer leurs pratiques environnementales, tout en renforçant notre engagement envers la préservation de la biodiversité.

Exemples de questions posées par Sienna IM dans le questionnaire ESG annuel :

- Si la société est située dans ou à proximité d'une zone clé du point de vue de la biodiversité, des évaluations appropriées ont-elles été réalisées pour ces zones, et sur la base de leurs conclusions, les mesures de réduction nécessaires mises en oeuvre ?
- L'entreprise a-t-elle réalisé une évaluation de son impact et de ses dépendances sur la biodiversité ?
- La société a-t-elle réalisé une évaluation de son empreinte en terme de biodiversité ?
- La société a-t-elle effectué des mesures de ses polluants aquatiques ?
- La quantité de déchets sur les chantiers est-elle contrôlée ?
- Un système de contrôle de la consommation d'eau ou de détection des fuites a-t-il été mis en place ?



Actifs cotés

Pour les actifs cotés, les enjeux biodiversité sont directement intégrés au sein de l'analyse des risques ESG utilisés dans le processus de sélection des titres. La notation extra-financière utilisée retient les enjeux ESG les plus pertinents, ceux présentant un impact significatif sur la valeur financière d'un émetteur et, par conséquent, sur le risque financier et le profil de rendement d'un investissement. Pour chaque enjeu ESG identifié, la politique, les pratiques et les résultats obtenus par les systèmes de gestion dédiés aux risques ESG sont analysés et quantifiés. Il en résulte une note risque ESG. Les enjeux ESG peuvent inclure, en fonction du secteur, des problématiques liées directement à la dégradation de la biodiversité, en plus des enjeux climat.

Exemples d'enjeux biodiversité pris en compte dans la notation ESG des émetteurs investis par l'expertise actifs cotés de Sienna IM :

- Les émissions, les effluents et les déchets
- L'utilisation des terres et de la biodiversité
- L'utilisation des ressources

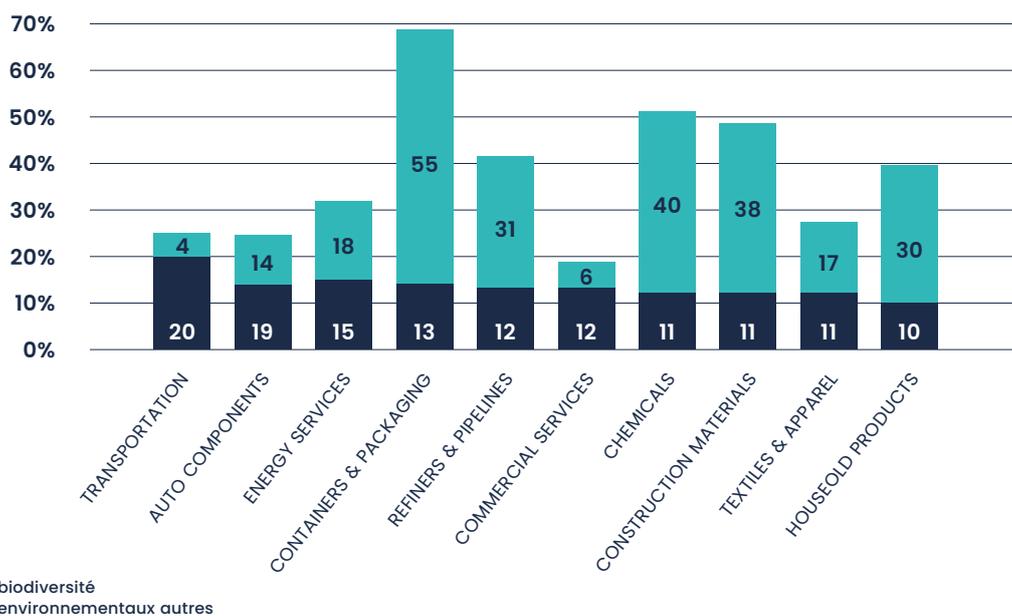
Une mauvaise gestion des enjeux biodiversité se reflète ainsi, avec les autres enjeux ESG, dans la note de risques ESG qui est ensuite utilisée pour exclure les émetteurs les plus risqués.

La prise en compte des controverses en lien avec la biodiversité est également primordiale car elle matérialise l'impact d'une entreprise sur la biodiversité. Ces événements sont analysés et doivent être pris en compte dans le processus d'investissement extra-financier.

Retrouvez [la politique biodiversité de Sienna IM](#) pour découvrir davantage son approche, ses engagements et initiatives biodiversité.

Ci-dessous les 10 secteurs du MSCI Europe les plus exposés à des enjeux biodiversité mis en perspective avec les autres enjeux environnementaux auxquels les secteurs sont exposés.

Pondération sectorielle des thèmes liés à la biodiversité parmi les enjeux environnementaux



Source : Sienna Actifs Cotés, Sustainalytics, 2024



La préservation de la biodiversité, essentielle pour l'économie et les entreprises

De nombreux secteurs économiques dépendent de la biodiversité. Encore faut-il pouvoir évaluer leur impact sur la nature, en se dotant de données et d'indicateurs communs.



JÉRÔME DUPRAS
Président d'Habitat

www.habitat-nature.com

2022 est à marquer d'une pierre blanche. Lors de la 15e Conférence des parties sur la biodiversité (COP15), le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal a été adopté par 196 pays en décembre de cette année-là.

L'occasion d'établir un plan d'action ambitieux en faveur d'un monde qui vivrait en harmonie avec la nature. L'objectif : redevenir une humanité positive pour la biodiversité, marquée ces dernières années par la destruction des habitats naturels, la montée en puissance des espèces envahissantes, le changement climatique, la surexploitation des ressources naturelles... « Cette COP 15 s'est donnée 23 cibles qui touchent à la fois les États, les acteurs économiques mais aussi le milieu de la finance, incité à innover, à inventer de nouvelles formes de déploiement du capital qui soit plus douces pour la nature, se félicite Jérôme Dupras, universitaire québécois, écologue, Président d'Habitat. C'est le cas par exemple des paiements pour services environnementaux de finance durable et des biocrédits. Aussi des acteurs comme Sienna réfléchissent-ils désormais à des modèles alternatifs qui protègent la biodiversité. D'autres cibles touchent des

secteurs économiques qui ont un impact spatial ou une relation directionnelle avec le vivant. » A l'échelle internationale, des données montrent, en effet, que plus de la moitié du PIB mondial est directement dépendant de la biodiversité.

La data clé pour évaluer l'impact sur la biodiversité

Dans le sillage du climat, plus en plus des standards émergent en vue de mener des discussions communes et transparentes, voire de produire des modèles évaluant dépendances et des risques vis-à-vis de la biodiversité. D'où l'importance de la donnée.

« En tant qu'acteur financier, évaluer la biodiversité est compliqué. Faute d'étalon commun, la donnée variera en fonction du projet financé, souligne Alix Faure, Directrice ESG chez Sienna. Il nous faut pourtant rendre compte,

auprès de nos investisseurs, des progrès de ces entreprises et de leur comportement dans la durée ». Comparée à la donnée financière, qui s'appuie sur des systèmes de comptabilité internationaux communs, dans la biodiversité, l'empreinte est locale et la data multiple. La triangulation de différentes sources de données sera donc essentiel pour en avoir une vision plus globale.

Jérôme Dupras souligne également l'importance de se doter de modèles non contraignants qui fonctionnent réellement. Et d'espérer que certains projets pilotes, initiatives uniques et innovantes, puissent devenir des cas d'école, avec à la clé l'établissement des standards internationaux.

La réglementation évolue en faveur de la biodiversité

Le cadre législatif international, particulièrement en Europe, incite les entreprises à s'interroger sur leurs enjeux en matière de biodiversité. Ces réflexions viennent nourrir les décisions de financement et d'investissement des institutions financières qui, dans le même temps, affinent leurs convictions sur les risques et opportunités qui en découlent.

Beaucoup d'acteurs économiques, et donc ceux qui les financent, sont dépendants de la biodiversité alors même que leurs activités ont un impact parfois négatif sur la nature. Cette dépendance aux services écosystémiques introduit un risque sur leur capacité à rembourser un crédit ou influe leur cours de bourse. La BCE a calculé qu'environ 72 % des entreprises de la zone euro étaient très dépendantes des services écosystémiques et que celles-ci représentaient près de 75 % de tous les prêts d'entreprise accordés par les banques européennes. La Banque de France estimait, de son côté, que 42 % des actions et obligations d'entreprise détenues par des institutions financières françaises étaient fortement ou très fortement dépendantes à au moins un service écosystémique. Pour assurer la stabilité financière des économies, les institutions financières commencent donc à nourrir des attentes très spécifiques sur la bonne gestion des questions liées aux enjeux biodiversité. Mais si la gestion des risques liés au changement climatique est compliquée à appréhender, celle des risques liés à la nature l'est bien plus encore, au regard de la complexité du sujet.

La communauté internationale et les entreprises se mobilisent néanmoins contre l'érosion de la biodiversité. « Le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montreal adopté en 2022 nous engage

tous collectivement dans une démarche de protection et de restauration de la biodiversité, avance Antoine Helouin, Associé au sein des équipes finance durable d'EY. En découlent plusieurs initiatives internationales plus particulièrement dédiées aux entreprises, telles que la TNFD, qui est un cadre de reporting volontaire international, visant à divulguer les opportunités et risques financiers liés à la nature via l'intégration des questions de biodiversité dans la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et des indicateurs de suivi ou encore le cadre SBTN, qui fixe des objectifs scientifiques à respecter pour œuvrer en faveur de la nature ».

A l'échelle européenne, le Pacte vert européen fixe et réhausse les ambitions environnementales de la région. En matière de biodiversité, la stratégie européenne vise à renforcer la protection et la restauration de la nature et ambitionne de « mettre la biodiversité européenne sur la voie du rétablissement d'ici à 2030 ». Elle est actuellement déclinée en France, à travers la Stratégie Nationale Biodiversité 2030. « En outre, trois autres réglementations européennes (Taxonomie européenne, CSRD et SFDR) poussent entreprises et investisseurs à davantage de transparence sur leurs enjeux en matière de biodiversité. La Taxonomie européenne définit une nomenclature officielle à l'échelle européenne de ce qu'est une activité bénéfique pour l'environnement au sens large et pour

la protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes en particulier. En cohérence avec cette nomenclature, la directive CSRD invite les entreprises à divulguer des informations sur la façon dont la biodiversité pose des risques ou crée des opportunités pour leurs modèles d'affaires et sur l'importance des impacts positifs et/ou négatifs de ces modèles sur la biodiversité. De son côté, la SFDR, via le Principal Adverse Impacts n°7 par exemple, invite quant à elle les investisseurs à reporter l'impact de leurs actifs sous gestion sur les zones sensibles à la biodiversité », complète-t-il.

En France, outre l'application de la législation européenne, le cadre de reporting qui inclut le volet biodiversité est posé notamment par l'article 29 de la loi Energie-Climat (LEC).

Pour Alix Faure, Directrice ESG, Sienna IM, « ce cadre réglementaire apporte sa pierre à l'édifice, dans le travail conjoint sur la biodiversité, en définissant les règles du jeu, en obligeant les acteurs financiers à se doter d'une stratégie biodiversité et en mesurant aussi l'impact. »



ANTOINE HELOUIN
Associé - EY



“La comptabilité écologique : la biodiversité comme source de redevabilité”

Hébergée par la Fondation AgroParisTech, la Chaire Comptabilité Ecologique - dont Sienna IM est mécène - se démarque par son approche basée sur la « soutenabilité forte » des écosystèmes, explications.

“La comptabilité écologique implique d'être comptable vis-à-vis de la biodiversité, c'est ce que l'on appelle la redevabilité”. Pour Alexandre Rambaud et son collègue Clément Feger, tous deux chercheurs et maîtres de conférence à AgroParisTech, la vision de la Chaire de comptabilité écologique qu'ils animent est axée sur la « soutenabilité forte », c'est-à-dire l'idée que la nature est source de responsabilités, rendant redevables les populations et les acteurs publics ou privés qui l'exploitent. Leurs travaux vont s'intéresser à des indicateurs de « bon état écologique » des milieux naturels, comme base de leur réflexion comptable.

Exploiter la biodiversité engendre une « dette écologique »

Cette « soutenabilité forte » s'oppose à l'idée que la nature est un actif et qu'elle est substituable à des capitaux. « Pour nous, la nature est une dette qu'il va falloir

rembourser » indique Alexandre Rambaud. En d'autres termes, l'exploitation d'un écosystème implique qu'il devra être rétabli selon des objectifs scientifiques bien précis. Pour s'assurer que cette « dette écologique » est bien restituée par les organisations qui en font usage, la Chaire prône une approche engagée de terrain. « On se fixe des objectifs écologiques, on regarde les actions à mener pour améliorer les écosystèmes et les coûts nécessaires pour les mettre en œuvre » précise Clément Féger, ajoutant que la coordination des acteurs des territoires est indispensable. Une réflexion qui a donné naissance au modèle CARE - pour Comprehensive Accounting in Respect of Ecology - permettant une relecture des comptes d'une entreprise engagée dans la préservation des écosystèmes. Pour l'illustrer, les chercheurs donnent l'exemple d'une société forestière en quête d'investissements. Agissant pour la biodiversité, ses comptes se retrouvaient dégradés. En adoptant le plan CARE, elle a pu



ALEXANDRE RAMBAUD
chercheur & maître de conférence - AgroParisTech



CLÉMENT FEGER
chercheur & maître de conférence - AgroParisTech

présenter une autre lecture de son bilan, et obtenir un relèvement de sa notation auprès de la Banque de France.

L'intérêt pour les acteurs de la finance : savoir où va l'argent

Dans le cadre de l'approche terrain de la comptabilité écologique dite « écosystème centrée », la Chaire a mené une expérimentation en Occitanie dernièrement. Son but : améliorer la gestion de ses écosystèmes aquatiques et comprendre l'impact des activités socio-économiques sur leur biodiversité. L'objectif étant d'associer toutes

les parties prenantes du territoire à sa préservation et de servir de modèle pour d'autres régions.

Mais qu'apporte la comptabilité écologique aux acteurs de la finance comme Sienna IM ? Pour Clément Feger et Alexandre Rambaud c'est un moyen de savoir « où va vraiment l'argent et s'il est correctement utilisé », une sorte d'accompagnement des investissements qui n'existait pas jusqu'à présent en matière de biodiversité.

Biodiversité : un dialogue constructif avec les entreprises emprunteuses

L'investissement en dette privée sur le thème de la biodiversité place les emprunteurs dans un cercle vertueux avec des indicateurs de performance adaptés à leur activité. L'équipe de gestion va mener les discussions avec ces entreprises à la fois sur des critères de rentabilité et des indicateurs extra financiers.

« Financer sous format dette privée permet d'instaurer un dialogue avec l'entreprise emprunteuse pour identifier ses besoins, son *business model* et vérifier son éligibilité aux critères financiers et extra financiers du fonds » souligne Claire Sanson, gérante du fonds Biodiversité chez Sienna IM. Ce processus de discussion peut durer plusieurs semaines voire plusieurs mois. L'analyse extra-financière est toujours menée par l'équipe ESG conjointement avec l'équipe de gestion. Il s'agira alors d'analyser les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance de l'entreprise en soumettant à l'entreprise emprunteuse un questionnaire portant notamment sur son empreinte spatiale, son intentionnalité, son impact, son additionnalité et sa mesurabilité en matière de biodiversité. C'est sur la base de ces réponses que le dialogue se poursuit.

Multisectoriel, le fonds biodiversité de Sienna IM touche des

problématiques très larges en lien avec la biodiversité. A l'heure actuelle, quatre investissements ont déjà été réalisés et les discussions sur les indicateurs de performance (KPI) biodiversité ont été à chaque fois très constructives. Le fonds investit dans des entreprises apporteurs de solutions en faveur de la biodiversité (agriculture régénératrice par exemple) ou souhaitant suivre une trajectoire de transition (en augmentant leur part sourcée en agriculture raisonnée par exemple) ou également des sociétés *Best In Universe* avec les meilleures pratiques biodiversité de leur secteur.

De la ferme d'amandiers aux méthaniseurs

« Nous avons ainsi décidé de financer une ferme en agriculture régénératrice, en ayant préalablement défini conjointement avec l'emprunteur deux KPI biodiversité, l'un portant sur le couvert végétal pour encourager

l'exploitation à nourrir la terre entourant ses amandiers et ses oliviers, l'autre sur l'obtention du label bio et d'un autre label qui vise à rétablir l'équilibre des écosystèmes agricoles et à favoriser la régénération du sol, de l'eau et de la biodiversité. » décrit Claire Sanson.

Autre projet financé : des méthaniseurs en France, dont les intrants générant du méthane sont très majoritairement des déchets organiques plutôt que des cultures dédiées ou pérennes. « Des audits des différents sites sont également réalisés annuellement, pour vérifier par exemple que ces méthaniseurs n'affectent pas négativement la biodiversité locale », explique-t-elle. Pour financer les entreprises qui ne sont pas apporteurs de « solutions », le fonds Biodiversité a mis en place des clauses d'impact pour vérifier que la société est bien placée sur une bonne trajectoire. Autant de discussions gagnant-gagnant



CLAIRE SANSON
Gérante du fonds
Sienna Biodiversity
Private Credit

qui permettent à ces entreprises vertueuses d'emprunter à moindre coût et aux investisseurs de limiter leurs risques.

Biodiversité et économie : pourquoi leurs destins sont liés

À l'heure où la biodiversité ne cesse de reculer, une réflexion s'impose sur les pressions exercées par notre modèle économique, et sur la nécessité d'une approche plus positive de ces enjeux.

Peut-on exploiter de façon infinie un monde dont les ressources sont limitées ? C'est à cette question existentielle que les scientifiques tentent de répondre face à la raréfaction accélérée de la biodiversité. Car depuis la révolution industrielle, on estime que notre planète a perdu entre 35 et 40 % de sa biodiversité. Antoine Cadi, président de Tetras Innovating for Nature et de Restore, tire la sonnette d'alarme. Pour lui, « tout va très vite, et la principale cause de ce désastre c'est l'Homme et son modèle économique de croissance ».

Les services écosystémiques menacés par nos modèles de croissance

Mais comment en est-on arrivé là ? Antoine Cadi cite l'altération des « services écosystémiques », qui avant leur disparition progressive, permettaient aux écosystèmes de se maintenir naturellement. L'exemple souvent donné est celui de la pollinisation, un service rendu à la nature par les insectes, mais qui l'est de moins en moins à mesure qu'ils disparaissent. Considérés pendant trop longtemps comme « gratuits » par nos sociétés, ces services ont été largement exploités sans jamais

être restaurés, ce qui pénalise en retour toute une série de secteurs économiques.

« Aujourd'hui, souligne Astrid Liedes de Sienna IM, on estime que près de 50% du PIB mondial repose sur ces services ». Parmi les autres chiffres donnés par l'Analyste Finance Responsable, pour illustrer cette interdépendance, le fait que 72% des entreprises européennes seront confrontées à des problèmes économiques du fait de la dégradation des écosystèmes.

Une dizaine de secteurs problématiques identifiés

Dans ce cadre, Sienna IM a identifié une dizaine de secteurs concentrant 70 % des impacts pesant sur la biodiversité. le gérant d'actifs opère un scoring extra-financier prenant notamment en compte des enjeux liés à la biodiversité, reposant sur une cartographie des secteurs les plus exposés à ces problématiques.

Quels sont ceux qui concentrent le plus de risques pour la biodiversité ? L'artificialisation des sols étant la pression la plus importante exercée sur la biodiversité, tous les secteurs y prennent part en particulier via l'augmentation



ANTOINE CADI
Président de
Biodiv'AM & RESTORE



ASTRID LIEDES
Analyste Finance
Responsable Actifs cotés
et Hybrides, Sienna IM

de l'urbanisation. Astrid Liedes pointe notamment l'agriculture au sens large, très consommatrice d'eau douce et de produits phytosanitaires. La surexploitation des sols va nuire à leur fertilité, et c'est un véritable cercle vicieux qui s'engage pour le secteur agricole.

C'est dans ce contexte qu'Antoine Cadi est intervenu auprès des équipes de Sienna IM, leur proposant un éclairage sur les secteurs économiques et leur impact et leur dépendance à la biodiversité, pour leur permettre de mieux sourcer leurs investissements.

Dans la finance, « Sienna IM s'est attelé à ce défi avant tout le monde, mais aujourd'hui, ça s'accélère » indique l'expert.

Les investisseurs, chevilles ouvrières de la protection de la biodiversité

L'investissement dans de la dette privée permet un financement direct et le fléchage de l'argent investi. Deux investisseurs engagés sur les sujets de biodiversité nous parlent de leur approche et de l'importance de la qualité des projets sélectionnés.

Préserver le tissu vivant de notre planète, c'est aussi sauvegarder tout un pan de l'économie mondiale. « En tant qu'investisseur institutionnel nous finançons des passifs de très long terme et nous contribuons à assurer la pérennité de bon nombre de secteurs dépendant de la biodiversité », se félicite Pierre Laly, Directeur des investissements de la France Mutualiste. L'enjeu est de préserver les ressources naturelles mais aussi la pérennité économique et la croissance sur le long terme. « Il s'agit de s'assurer que les entreprises dans lesquelles nous investissons soient en mesure d'être pérennes dans le temps et de délivrer le rendement attendu, » appuie, de son côté, Aurélie Baudhuin, Directrice des investissements chez Malakoff Humanis.

France Mutualiste avec Malakoff Humanis ont été deux investis-

seurs de la première heure dans le Fonds Sienna Biodiversité. Bien que ces deux Limited Partners (LPs) ne participent pas à la gestion du fonds, leur rôle est loin d'être passif. « Nous avons pris part à plusieurs ateliers et à la sélection des projets potentiels et thématiques autour de la biodiversité », se souviennent Pierre Laly et Aurélie Baudhuin. « Si Sienna IM gère et choisit les projets dans lesquels investir, nous informons pour autant à chaque fois nos investisseurs, » précise Alix Faure, Chief Sustainability Officer chez Sienna IM.

Qualité de la sélection et du suivi des investissements

Au-delà d'être le premier fonds de biodiversité en dette privée à impact, ce qui séduit les investisseurs est que ce véhicule permet de financer directement des pro-

jets, et donc de pouvoir flécher précisément l'argent investi. Les projets sont très axés et très concrets. « Le partenariat, conclu entre Sienna et l'entreprise québécoise Habitat*, représente pour nous un gage de qualité quant à la sélection et au suivi des investissements, » estime Pierre Laly. En croisant les données de géolocalisation avec des caractéristiques géologiques, hydrologiques et liées à la biodiversité, l'outil Natureinvest TM d'Habitat se référant au rapport s'avère particulièrement innovant. Aurélie Baudhuin apprécie, quant à elle, « la rigueur académique mise en place qui s'appuie sur le rapport de la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), sur l'approche opérationnelle au travers de ce partenariat avec Habitat. » Et de préconiser : « d'aller encore plus loin dans la construction de data sur la biodiversité. Le partage, réalisé au travers de ce fonds, devrait permettre aussi de contribuer à une réflexion académique en vue de mettre en place une méthode de calcul de l'empreinte Biodiversité qui deviendra de plus en plus homogène au fil de l'eau. »



AURELIE BAUDHUIN
Directrice des investissements de Malakoff Humanis



PIERRE LALY
Directeur des investissements de La France Mutualiste

<https://www.habitat-nature.com/>

Rapport IPBES disponible en scannant le QR code en dernière page de ce document.

NOS EXPERTS



ALIX FAURE
Directrice ESG, Sienna IM



IGOR IGNATIEFF
Analyste Climat –
Actifs cotés et hybrides



OUISSAL JALAL
Analyste senior ESG –
Dettes privées



PAUL DE LEUSSE
Président, Sienna IM



ASTRID LIEDES
Analyste Finance Responsable –
Actifs cotés et hybrides



ILARIA MANZOCCHI
Analyste ESG, Sienna IM



JEAN-MARIE PÉAN
Directeur Finance responsable –
Actifs cotés et hybrides



CLAIRE SANSON
Gérante du fonds Sienna
Biodiversity Private Credit



HUGO THOMAS
Directeur des risques –
Dettes privées

PARTENAIRES



Ce document est destiné exclusivement aux investisseurs professionnels au sens de la directive 2014/65/UE (MIFID II). Ce document est une communication marketing présentant les stratégies et l'expertise des sociétés de gestion du groupe Sienna Investment Managers. Ce support n'a aucune valeur précontractuelle ou contractuelle, il fournit des descriptions ou des analyses basées sur des informations générales. Les opinions qui y sont exprimées ne tiennent pas compte de la situation individuelle de chaque investisseur et ne peuvent en aucun cas être considérées comme un conseil juridique, un conseil fiscal ou une recommandation, une sollicitation, une offre ou un conseil pour tout investissement ou arbitrage de titres ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'horizon de placement recommandé est un minimum et ne constitue pas une recommandation de vente à l'issue de cette période. D'une manière générale, les performances passées ne constituent pas une garantie des performances futures des investissements. La valeur des investissements et la performance des produits présentés dans ce document peuvent augmenter ou diminuer fortement et un investisseur peut ne pas récupérer le montant initial de son investissement. Certains investissements, en particulier les investissements dans des fonds de capital-investissement ou de capital-risque, présentent un degré de risque supérieur à la moyenne et doivent être considérés comme des investissements à long terme.

Les produits présentés dans ce document peuvent faire l'objet de certaines restrictions dans certains pays ou à l'égard de certaines personnes. En conséquence, vous êtes invité à vous assurer du respect des dispositions légales et réglementaires qui vous sont applicables. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Elles ne peuvent être reproduites en tout ou en partie sans l'autorisation préalable de Sienna Investment Managers.

Sienna Investment Managers, société par actions simplifiées au capital de 10 000 EUR, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 983 606 211.

#Biodiversity
Notre engagement Biodiversité
scanner ce QR code



#Partenaires
Pour en savoir plus
scanner ce QR code

